

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2010

Le conseil municipal, dûment convoqué le 28 juin 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Dominique PETRONE - Jacky NOUET – Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE - Christophe COQUART - Patrick DER-KEVORKIAN – Magali TAFARO – Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Corinne CASALS.

Excusés : Franck ALBANESE – Murielle BARBECOT

Absent : Jean-Pierre FONTIBUS

Secrétaire de séance : Jacky NOUET

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Ce point est annulé car la délibération autorisant la signature d'occupation du domaine public par le restaurant La Colonne n'est pas nominative. Suite au changement de propriétaire, une nouvelle convention a été signée.

RAPPORT ANNUEL D'ASSAINISSEMENT

L'assemblée approuve à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement présenté par monsieur le maire.

Le rapport annuel « Eau Potable » est à la disposition du public en mairie.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'AFFERMAGE

Monsieur le maire rappelle que le contrat d'affermage arrive à son terme le 30 septembre 2011. Il présente les différents modes de gestion possibles.

L'assemblée, à l'unanimité, retient l'affermage comme mode de gestion du service de l'assainissement.

Une consultation auprès de bureaux d'études sera lancée afin de confier la consultation pour ce mode de gestion.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'AFFERMAGE

Suite à la décision de retenir l'affermage comme mode de gestion du service de l'assainissement, il y a lieu de mettre en place la commission d'affermage.

Après vote à bulletins secrets, la commission est composée de la façon suivante :

- Monsieur PETRONE, maire, président de droit
- Membres titulaires : Jacky NOUET – Georges SILVESTRE – Corinne TAPONAT

- Membres suppléants : Christophe LAMBERT – Christophe COQUART – Christèle JOSSERAND

PROGRAMMES D'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le maire rappelle les programmes d'enfouissement des réseaux basse tension et télécommunication le long des VC 1, 101 et 102.

Par 11 voix POUR et 1 CONTRE, l'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de mandats avec le Syndicat d'Electricité de l'Ain.

ACQUISITION DE LA MEDIATHEQUE

Monsieur le Maire rappelle la décision d'acquérir en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) un local d'une SHON de 143 m² livré brut de béton avec arrivée des fluides pour accueillir une médiathèque. France Domaine a estimé cette acquisition pour un montant de 151 292 € TTC. La société BOUYGUES IMMOBILIER a donné son accord de vente pour un prix de 144 232 € TTC.

L'assemblée, à l'unanimité, approuve cette acquisition et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire et notamment l'acte authentique.

DECISIONS MODIFICATIVES

Les décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité :

Budget principal :

| | |
|--|---------|
| 023 (virement à la section d'investissement) | 1 600 € |
| 74832 (fds dép. comp. TP) | 1 600 € |
| 2188-85 (défibrillateurs) | 1 600 € |
| 021 (virement de la section fonctionnement) | 1 600 € |

QUESTIONS DIVERSES

- Jacky NOUET :
 - la tournée de fleurissement est en cours
 - le dossier pour la numérotation des rues est ouvert
- Patrick DER KEVORKIAN
 - demande la mise en place de dos d'âne sur la rue du Jonchay. Monsieur le Maire pense que ce n'est pas la solution car plus il y a des systèmes de ce type, plus les parents sont déresponsabilisés vis à vis de leurs enfants, la voirie n'est pas un lieu de jeux. L'idée de mettre cette rue à sens unique paraît être une façon de sécuriser cette voie. Patrick DER KEVORKIAN est chargé de recueillir l'avis des riverains concernés.
- Georges SILVESTRE :
 - le marquage au sol dans le quartier des Tamaris sera réalisé le 15 juillet
 - il reste quelques adaptations à faire sur la fontaine (temporisation à régler)
 - le nouveau poste informatique du secrétariat de mairie a été reçu et configuré, l'ancien poste sera installé à la bibliothèque. Un serveur a été mis en service afin de rendre les postes du secrétariat indépendants.

- Corinne DECOLLONGE :
 - donne lecture du courrier de l'APSM demandant la mise à disposition d'une salle de classe suite à la fermeture de la 7^{ème} classe. Une réunion sera organisée entre les différents acteurs avant la rentrée des classes.
 - communique les nouveaux horaires de la bibliothèque en été et en hiver.
 - Mesdames Angélique DE HARO, Maguy BUHARD, Cécile BAILLET, Christine GAMAZ, Daphné NUCCIO, Florence MANCHES, Florence RIAND, Nathalie SALERNO, Stéphanie DESROCHES, Stéphanie TRALONGO et Sylvie FOUR composent l'équipe de bénévoles au sein de la bibliothèque.
- Carmen FOSSIER est le référent de la mairie auprès de cette équipe.
 - rend compte du conseil d'école, 152 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre.
 - La réalisation du bulletin municipal 2011 est lancé.
- Dominique PETRONE :
 - Présente, avec le Docteur CHAMPAGNE, le principe du parrainage républicain. Le Réseau Education Sans Frontière de l'Ain s'occupe à la base des enfants et en conséquence des familles qui ont des problèmes de papier afin d'obtenir le droit d'asile. Après avoir sollicité l'avis de l'assemblée (4 abstentions et 7 Pour) Monsieur le maire s'engage à parrainer lors de la cérémonie du 14 juillet qui se déroulera à Chalamont.
 - les travaux d'aménagement et d'étanchéité ont démarrés le long de la RD 1083.

La séance est levée à 22 h 45

D.PETRONE

J.NOUET

G.SILVESTRE

C.DECOLLONGE

C.COQUART

P.DER KEVORKIAN

M.TAFARO

C.CASALS

C.LAMBERT

C.TAPONAT

C.JOSSERAND